

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le seize du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 29 novembre 2022	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 20 Absents excusés : 15 Absents : 3 Votants : 23 dont 3 pouvoirs
---	---

De la délibération CS-DE-22-061 à CS-DE-22-065

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; Mme CHAUBAUTY Viviane (suppléante) ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. MOUSSET Michel (suppléant) ; M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; M. QUINAULT Sébastien (suppléant) ; Mme RICHARD Françoise ; M. RENAUD Denis ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ;
M. AUBRUN Thomas a donné pouvoir à M. PILLOT Jean ;
Mme BAUDELLOT Chantal a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. DABIN Michel est remplacé par M. MOUSSET Michel ;
M. JOZEAU Jacky est remplacé par Mme CHAUBAUTY Viviane ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
M. BARANGER Olivier ; M. BICHON Laurent ; M. DUPAS Bruno ; Mme GELÉE Maryline ; M. LIGNE Alain ; M. MOTARD Jérôme ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. WOJTCZAK Richard ;

ABSENTS : M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. FUZEAU Bruno.

Secrétaire de séance : Mme RICHARD Françoise.

ADMINISTRATION GENERALE ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

Monsieur le Président rappelle que Mme DAIN déléguée titulaire démissionnaire de la commune de Pas de Jeu était membre du bureau. Il convient alors d'élire un nouveau membre.

Il précise que le Président et les Vice-Présidents sont membres d'office du bureau, et que **l'élection des membres du bureau doit avoir lieu au scrutin uninominal et secret**, à la majorité absolue aux deux premiers tours.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

Election d'un membre du bureau :

Après avoir sollicité les déclarations de candidatures, Monsieur le Président enregistre celle de :

- M CHEVALLIER Jérémy au poste de membre du bureau.

Il est alors procédé au vote à bulletin secret.

Il est désigné deux scrutateurs :

- M. NERBUSSON Joël
- M. RENAUD Denis.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants	23
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
- A déduire : les bulletins blancs	0
- A déduire : les bulletins nuls	0
- Suffrages exprimés	23
- Majorité absolue	12

A obtenu :

- M. CHEVALLIER Jérémy : 23 voix

M. CHEVALLIER Jérémy ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre du Bureau du Syndicat d'Eau du Val du Thouet et immédiatement installé.

Ainsi, les membres du bureau sont :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| - Mme BAUDELLOT Chantal ; | - M. NERBUSSON Joël ; |
| - Mme RICHARD Françoise ; | - M. SOULARD Claude ; |
| - M. JOZEAU Jacky ; | - M. PILLOT Jean ; |
| - M. AUBRUN Thomas ; | - M. DORET Michel ; |
| - M. POUPIN Pascal ; | - M. CHEVALLIER Jérémy. |

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU

